

PERMANENCES MAIRE

Chantal FACY, maire, assure une permanence pour vous accueillir le **mercredi de 10h30 à 11h30** ou sur rdv au **04 73 72 07 00**.

VOS ANNONCES

Envoyez vos infos au plus tard au **12 de chaque mois** sous forme d'un texte précis et court à **vivreacunlhat@gmail.com** ou **04 73 72 07 00** ou encore à l'accueil de la mairie. Le bulletin municipal est réservé aux informations utiles, aux articles administratifs ou émanant d'une collectivité ou d'une association ayant une activité à Cunlhat.

Vous pouvez aussi envoyer vos articles et annonces urgentes à **vivreacunlhat@gmail.com** pour une publication sous quelques jours sur la page Facebook de la commune.

PERMANENCE CONSEILLER DÉPARTEMENTAL

Monsieur Éric DUBOURGNOUX assure une permanence le **2^{ème} mercredi** du mois de 10h à 12h.

COMMUNAUTÉ DE COMMUNES AMBERT LIVRADOIS FOREZ

A l'accueil de la MSAP, 8 Grand rue, Cunlhat
04 73 72 39 40 - www.ambertlivradoisforez.fr

DANS VOTRE MAISON DES SERVICES ETABLISSEMENT FRANCE SERVICE / MSAP

Pour vous aider dans les démarches administratives et numériques avec la CAF, l'assurance retraite, l'ANTS, Pôle Emploi, Prime rénov, CESU, CPAM, les impôts... Permanences avec les impôts, des assistantes sociales, la mission locale, Rénov'action63, la Caisse Primaire d'Assurance Maladie, le délégué du Défenseur des Droits. Possibilité de faire des impressions, photocopies et plastifications sur place. Des ordinateurs sont mis à disposition du public ainsi que le réseau wi-fi.

Ouvert : **du lundi au vendredi 9h-12h et 14h-17h**
8 grande rue (face à la fontaine)

04 73 72 39 40 - msap.cunlhat@ambertlivradoisforez.fr

AIDE À DOMICILE

Vous souhaitez que quelqu'un vous accompagne pour faire vos démarches concernant l'aide à domicile ? La mairie, dans le cadre du CCAS, peut vous accompagner tout au long de votre demande. Prenez contact.

GESTION FORESTIÈRE

Vous pouvez prendre RDV avec Éric DAILHOUX en contactant la mairie : conseils, informations et orientation vers les organismes, les associations et les professionnels de la filière afin de dynamiser la gestion forestière.

Collecte sélective

Lundis semaines paires (**2 et 19**) : sacs et bacs JAUNES
Lundis semaines impaires (**12 et 26**) : sacs et bacs VERTS

Déchetterie

ZA, route de Domaize 63590 CUNLHAT **04 73 72 31 88**
mercredi : 8h30-12h
mardi, jeudi, vendredi, samedi : 8h30-12h et 13h30-17h30

Infirmières

Marie-Hélène Zanella - **04 73 72 31 97** : du 2 au 8 et du 16 au 22 février
Chloé Raichwarg et Agnès Laplume - **06 58 10 43 19** : du 9 au 15 et du 23 au 29 février
Béatrice Chastel et Cécile Mosnier - **04 73 72 28 82** : Soins sur rdv tous les jours, week-end et férié
Portage de repas à domicile : **04 73 72 70 00**

SSIAD

Service de soins infirmiers à domicile pour personnes âgées et en situation de handicap
tél : **04 73 72 70 08** - fax : **04 73 72 29 71** ssiadcunlhat@ehpadmillesourires.fr
4 quartier Lamothe, EHPAD, 63590 Cunlhat

Relais Petite Enfance

Permanences d'informations : **lundi 13h30-14h30, mardi et jeudi 11h30-16h30**
Ateliers d'éveil : **lundis et jeudis 9h30-11h30** (enfants, parents ou assistantes maternelles). Garde d'enfant à domicile.
Gratuit, sur inscription au **04 73 72 37 16** ou ram.cunlhat@ambertlivradoisforez.fr

ADMR Olliergues

Aides à domiciles et auxiliaires de vie pour personnes dépendantes **04 73 72 92 79** - admrolliergues@fed63.admr.org

Gendarmerie, accueil du public

À Cunlhat : Mercredi 8h-12h et Samedi 14h-18h - **04 73 72 22 06**
À Olliergues : Lundi au Samedi 8h-11h et 14h-18, Dimanches et jours fériés 9h-12h et 15h-18h - **04 73 95 50 06**

Transport sanitaire

Sarl DELAYRE (VSL/Taxi/Ambulance) place Lamothe, 63590 CUNLHAT
04 73 72 23 01 - 07 86 58 44 68

Urgences

Médecin de garde, nuit et weekend : **15**
Pompiers : **18**

INFORMATIONS PRATIQUES - Février 2024

Vivre @ CUNLHAT



Bulletin municipal - n°02 Février 2024

<http://www.cunlhat.fr>

CUNLHAT FÊTE SON CARNAVAL !

Venez fêter le Carnaval le **mardi 13 février**, déguisé ou pas ! Cette année, les enfants des écoles de Cunlhat (de la maternelle au collège) ainsi que certains résidents de l'Esat déambuleront de **9h à 11h** et déposeront le bonhomme carnaval sur la place du marché. Ouvrez vos fenêtres, sortez sur vos balcons ou descendez dans la rue afin de les voir passer et de faire du bruit avec eux !

Puis, à **partir de 16h30**, rejoignons nous sur la place du marché pour brûler le bonhomme carnaval et profiter du goûter (proposé par l'APE), se réchauffer avec une bonne soupe (proposé par Ensol) et boire un chocolat ou vin chaud (proposé par La Poulpe).

Si vous souhaitez aider l'Association des Parents d'élèves en faisant un gâteau, contactez Julie au **06 71 13 04 19**. Si vous souhaitez soutenir Ensemble et Solidaires (Ensol) en donnant un légume, contactez Maud au **06 65 04 68 41**.

LE RUCHER DU LIVRADOIS - FORMATIONS APICULTURE POUR L'ANNÉE 2024

Au rucher École en 2024 : - Stage Initiation à l'Apiculture (mars 2024)
- Stage Perfectionnement à l'Apiculture (mars 2024)
- Stage Elevage de reines

Pour tout savoir : **06 87 29 81 08** (Louis), **07 86 16 06 87** (Patrice) ou **07 68 96 72 35** (Marie Céline)



BALADE THERMOGRAPHIQUE : LES DÉPERDITIONS ÉNERGÉTIQUES DE L'HABITAT

Le **jeudi 22 février à 20h**, rendez-vous devant la fontaine, place du marché à Cunlhat. Muni d'une caméra thermique, Xavier - conseiller technique habitat - relèvera les déperditions de chaleur des habitations du centre-bourg. N'oubliez pas vos gants, votre bonnet et une lampe !

À 21h : Poursuite des échanges au 2^{ème} étage de la MSAP au 8 grand rue. Projection des images et présentation des possibilités d'amélioration énergétique, des conseils pour réaliser des économies chez soi, et discussion sur les financements possibles.

Venez profitez de ce moment convivial et gratuit pour discuter « isolation thermique du logement ».

Inscription : service énergie et développement durable de la communauté de communes Ambert Livradois Forez developpement-durable@ambertlivradoisforez.fr ou au **04 73 72 39 45**. Durée 1h30 environ, places limitées.

CONFÉRENCE THÉÂTRALE

Dimanche 18 février à 14h se tiendra à la salle des fêtes « Ma petite histoire de la Forêt », de Rémi Gerbaud. Cette conférence théâtrale porte un regard sur le monde de la forêt à travers l'histoire du plateau de Millevaches dans le Limousin. Le récit personnel du conférencier évoque l'impact du Fond Forestier National des années 50, la tempête de 1999, l'histoire d'un garde des Eaux et Forêts, la cueillette de champignons et les mobilisations des dernières années pour préserver la forêt. Sûrement quelques échos pourront se faire avec la forêt du Livradois...

Tout public - entrée au chapeau - durée 1h30

contact@recruedessences.fr ou **06 50 70 72 12** (Marcial)

Édition et impression :
Ville de Cunlhat



Directrice de publication :
Chantal FACY, Maire



PROGRAMME MÉDIATHÈQUE

Horaires d'ouverture de la médiathèque : Mardi, jeudi et vendredi : 16:30-18:30
Mercredi : 08:30-12:30 / 15:00-18:30 Samedi : 08:30-12:30 / 15:00-17:30

Infos, réservations et inscriptions : **04 73 72 31 84** ou mediatheque.cunlhat@ambertlivradoisforez.fr

En février : venez découvrir une exposition autour de la thématique de « L'arbre & la forêt » à la médiathèque de Cunlhat ! Aux horaires d'ouverture. Gratuit.

Mercredi 7 février à 10h30 : Café des parents. On vient, on s'installe, on prend son temps, on papote ! Pour partager fiertés ou soucis en lien avec l'enfance et la parentalité. Avec le collectif parentalité. Gratuit.

Mercredi 28 février à 16h : La malle aux histoires. Le rendez-vous lecture des vacances, concocté par vos médiathécaires ! Albums, kamishibaïs...autour du thème de la forêt ! Gratuit. Public familial.

INSCRIPTION DES NOUVEAUX ÉLÈVES POUR L'ANNÉE 2024/2025

Les inscriptions pour les élèves de Petite Section (enfants nés en 2021) se dérouleront :

mardi 26 mars de 12h à 13h et de 16h45 à 17h45 // vendredi 29 mars de 12h à 13h

mardi 2 avril de 12h à 13h et de 16h45 à 17h45 // vendredi 5 avril de 12h à 13h

mardi 9 avril de 12h à 13h et de 16h45 à 17h45

Merci d'appeler l'école **sur le temps de midi ou après 16h30** au **04 73 72 26 44** afin de prendre rendez-vous dès à présent. Laisser vos coordonnées sur le répondeur téléphonique.

DES CHOCOLATS POUR PÂQUES AVEC L'ASSOCIATION DES PARENTS D'ÉLÈVES

L'association des parents d'élèves de Cunlhat vous propose une vente de chocolats de Pâques (chocolats fabriqués en France issus du commerce équitable et/ou de l'agriculture biologique).

Cette vente permettra à l'association d'aider au financement des projets des établissements scolaires de Cunlhat. Alors n'hésitez pas à commander des chocolats et faites-en profiter votre famille, vos amis, vos voisins et tous ceux et celles qui aiment le chocolat autour de vous ! Pour commander c'est simple, vous avez deux possibilités :

- Retirer un catalogue et bulletin de commande papier à la Maison des Services de Cunlhat

- Accéder à la boutique en ligne : <https://asso.initiatives.fr/> (nous contacter au **06 23 83 25 82** pour avoir le code d'accès de la boutique)

A VOS BICLOUS !

L'Association Cycliste Cunlhatoise (A.C.C) organise une réunion publique le **16 février à 18h30** à la mairie de Cunlhat. Après le renouvellement du bureau de l'association, les échanges porteront sur l'organisation de sorties collectives conviviales accessibles à tout le monde et à tous types de bicyclettes dès le printemps 2024.

Contact : Daniel **06 85 21 70 58** et Thierry **06 86 13 42 28**.

RETOUR MARCHÉ DE NOËL

Le mercredi 13 décembre, la COMAC a organisé un marché de Noël sur toute la journée pour la 1^{ère} fois. Les organisateurs remercient les nombreux exposants et visiteurs qui ont répondu présents malgré le temps, Marie-Hélène la conteuse et le clown facétieux Esperluette. Les enfants étaient les rois de la fête, invités pour le déjeuner et la projection du film CinéParc. Nous vous présentons tous nos vœux pour cette nouvelle année, qu'elle soit source de joie en famille et de projets professionnels.

AUTORISATION D'URBANISME

La délivrance d'une autorisation d'urbanisme permet à la commune de vérifier que les travaux sont conformes aux règles d'urbanisme. En fonction du type de projet et du lieu, il faut déposer une demande de permis (permis de construire, d'aménager...) ou une déclaration préalable de travaux. Avant de commencer les travaux, il est recommandé de demander un certificat d'urbanisme pour obtenir des informations sur le terrain faisant l'objet de travaux. Pour plus d'informations consulter le site : <https://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/N319>

Vous y trouverez de nombreuses réponses sur quelles démarches mettre en œuvre avant de réaliser des travaux et constructions.

NEIGE ET VERGLAS

Il est rappelé aux habitants de la commune qu'ils doivent nettoyer devant leur porte quand il y a de la neige et du verglas. Merci.

COMBATTANTS ET VICTIMES DE GUERRE

L'Office National des Combattants et des Victimes de Guerre du Puy-de-Dôme organise des permanences mensuelles pour rencontrer les ressortissants de Cunlhat :

- Combattants
- Conjoins survivants de combattants
- Pupille de la nation
- Victimes d'acte de terrorisme
- Militaires blessés...

Ces permanences se déroulent en sous-préfecture au 20 boulevard Sully à Amber **le premier jeudi de chaque mois à partir du 1^{er} février 2024, de 9h à 12h.**

2024, SORTONS LES DÉCHETS ALIMENTAIRES DE NOS POUBELLES !

Depuis le 1^{er} janvier 2024, le tri des déchets alimentaires est obligatoire. Il n'est donc plus possible de les jeter dans la poubelle d'ordures ménagères (poubelle noire/bac vert). Plusieurs solutions :

- Le compostage à la maison

Vous disposez d'un extérieur : adoptez gratuitement un composteur en participant à une formation (inscription sur le site ambertlivradoisforez.fr - page « compostage », ou au **04 73 82 76 91**). En une heure, vous obtiendrez toutes les clés pour composter sans nuisance et obtenir un bon compost.

- Le compostage partagé

La commune dispose d'un composteur partagé/ de composteurs partagés. Équipez-vous d'un seau en mairie pour composter ! Vous pourrez ensuite récupérer le compost produit, il sera mis à disposition de tous les usagers.

D'autres solutions existent comme le compostage en tas, le compostage de surface ou l'utilisation de déchets pour nourrir vos animaux. Quelle que soit la solution choisie, l'important est de ne plus transporter ces déchets biodégradables, composés principalement d'eau, jusqu'à Clermont-Ferrand pour les incinérer !

L'année dernière, la Communauté de communes a équipé l'ensemble des villages de bacs jaunes. Cette réorganisation de la collecte des déchets porte ses fruits puisque le poids des ordures ménagères diminue et que la quantité d'emballages triés augmente. Nous vous remercions toutes et tous pour votre geste de tri qui permet de maîtriser le coût de gestion de nos déchets et de réduire leur impact environnemental.

Néanmoins, quelques erreurs subsistent dans les bacs jaunes. Voici donc un rappel de deux consignes souvent méconnues :

- Aucun sac noir contenant des emballages ne doit être déposé dans le bac jaune.

En effet, ces sacs noirs opaques sont refusés en centre de tri. Vous pouvez soit utiliser les sacs jaunes transparents (disponibles en mairie, en déchetterie), soit jeter vos emballages en vrac.

- Essuie-tout, mouchoirs, ... : direction les ordures ménagères ou le composteur !

Ils sont souvent jetés dans le bac jaune car considérés comme des « papiers ». Mais ils ne se recyclent pas.

Le meilleur recyclage se fera en petites quantités dans votre composteur. Sinon, jetez-les aux ordures ménagères.

LA consigne à retenir : est-ce un emballage ? Si oui, le déchet doit être mis dans le bac jaune !

LA maxime à retenir : le meilleur déchet est celui qu'on ne produit pas !

Vous avez des questions sur le compostage, le tri, la gestion des déchets sur le territoire ? Contactez le service déchets de la Communauté de communes au **04 73 82 76 91**.

CINÉMA

cineparc@parc-livradois-forez.org
04 73 95 58 00



Salle des fêtes, TOURS-SUR-MEYMONT

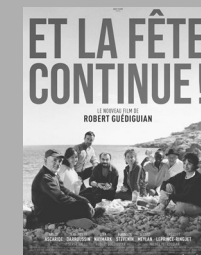
Mardi 13 février à 20h30

ET LA FÊTE CONINUE !

Public : adultes et adolescents

Comédie dramatique - 1h46 - 2023

De Robert Guédiguian



Salle des fêtes, CUNLHAT

Mercredi 14 février à 20h30

SUR L'ADAMANT

Public : adultes et adolescents

Documentaire - 1h49 - 2023

De Nicolas Philibert



Plus de films et de séances sur www.cineparc.fr